

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA**

La séance ordinaire du conseil municipal eut lieu le mardi 3 septembre 2024 à 19 h 00 à la bibliothèque municipale.

PRÉSENCES :

Mesdames : Josée Beaulieu – Mélissa Boucher-Caron– Katy Nadeau – Hélène Durette

Messieurs : Guy Thibault – Alain Morin – Réjean Deschênes, maire

Et madame Denise Dubé, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

Madame Eloïse René de Cotret, chargée de projets développement et administration et monsieur Sébastien Bérubé, coordonnateur des travaux publics sont aussi présents à cette réunion.

OUVERTURE :

Par quelques mots de bienvenue adressés à l'assistance, le maire fait l'ouverture de la séance qui débute à 19h00.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture;
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 17 juillet 2024 et de la réunion du 7 août 2024 ;
- 4- Présentation et adoption des comptes;
- 5- Lecture du courrier;
- 6- Période de questions de 20 h à 20 h 30;
- 7- Voirie municipale :
 - a) Vente de terre jaune;
 - b) Rejet d'hydrocarbure Groupe Colas
 - c) Exécution des travaux par Groupe Colas;
 - d) Sel à glace;
- d) Concassage;
- e) Dossier eau potable;
- 8- Chargée de projets, développement et administration :
 - a) Suivis de dossiers
 - b) Demande école

- c) Location salle Rosa D
- e) Demande de la Fabrique
- 9- Appui à l'acquisition du bâtiment – Service Accès-Emploi;
- 10- Tournoi de golf – Fondation Persévérance scolaire du Fleuve et des Lacs;
- 11- Participation au programme écoénergie 360 à la FQM;
- 12- Lettre à notre députée – point de croissance de la TVQ; (résolution à entériner);
- 13- Entente de réciprocité entre le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine;
- 14- Appui demande de révision sur la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec;
- 15- Maintien des services obstétriques à l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac;
- 16- Colloque de zone;
- 17- Retour sur les différents comités;
- 18- Questions diverses :
 - A) Demande de local pour garderie en milieu familial;
 - B)
 - C)
- 19- Période de question (15 minutes);
- 20- Levée de l'assemblée.

2024 – 103

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau;
 APPUYÉ par M Alain Morin;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères);

Que l'ordre du jour soit accepté en conservant le sujet « Questions diverses » ouvert.

PROCÈS-VERBAL :

CONSIDÉRANT que chaque personne présente à cette séance a pris connaissance des procès-verbaux;

2024 - 104

IL EST PROPOSÉ par M Guy Thibault;
 APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron;
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers (ères),

Que les procès-verbaux des réunions du 17 juillet et du 7 août 2024 soient acceptés comme présentés.

Mme Josée Beaulieu arrive après l'approbation des procès-verbaux.

COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2024

Agro Envirolab	24634246	348.73\$	7119
Buro pro citation	2092246	183.29\$	7120
Carrefour du camion RDL	G198119,G198144 ,G199004	27.96\$	7121
Pierre Dupuis	1669	1201.00\$	7122
Épicerie chez Nancy	A0518298	21.87\$	7123
Esstrac	013614	81.63\$	7124
Excavation Tanguay	035152	4397.79\$	7125
Groupement forestier	047796-1	2788.54\$	7126
Jacques Larochelle	74350,E13092,E1 3093	3201.05\$	7127
Macpek	50394673- 01,50394673- 02,50394849- 00,50394849- 01,50394854- 00,50394859- 00,50395160- 00,50395160- 01,50395160- 02,50395519- 00,50395519-01	2701.92\$	7128
Martin Bastille	234960	199.62\$	7129
Régie inter des déchets	27614	2457.00\$	7130
Sm Location	11818	114.98\$	7131
Surplus Général Tardif	439836	199.87\$	7132
Salaires employés		15936.13\$	accesd
Salaires conseil		3000.64\$	accesd
Hydro		367.79\$	accesd
Min. du Revenu du Québec	DAS août 2024	8366.25\$	accesd
Receveur général du Canada	DAS août 2024	3719.95\$	accesd
Colloque de zone		201.21\$	accesd
	<u>Total des dépenses</u>	49517.22 \$	

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y aura des crédits suffisants au budget 2023, pour les postes dont les montants prévus seront insuffisants, les factures seront payées à même les postes où

il restera de l'argent, pour couvrir le paiement des factures présentées et acceptées par le conseil municipal.

Signé : _____

ACCEPTATION DES COMPTES :

2024 - 105

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères);

Que les comptes présentés soient acceptés.

Mme Hélène Durette arrive après la lecture du courrier.

VENTE DE TERRE JAUNE

2024 – 106

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau ;
APPUYÉ par Mme Hélène Durette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la municipalité envoie une demande de prix pour la vente de terre jaune aux quatre compagnies suivantes : Jean-Rock Roy INC, Philippe Dubé, Excavation Tanguay ainsi que Gilles Castonguay (9100-2683 QUÉBEC INC).

EXÉCUTION DES TRAVAUX PAR GROUPE COLAS

2024 – 107

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que le conseil municipal exige que le Groupe Colas effectue les travaux de correction du traitement de surface dans des conditions optimales, c'est-à-dire avant le 20 septembre 2024.

Mme Hélène Durette se retire car apparence de conflit d'intérêt

DEMANDE DE PRIX POUR LE SEL À GLACE

2024 – 108

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;
APPUYÉ par M Alain Morin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la municipalité de Saint-Elzéar demande des prix pour le sel à glace pour 74 tonnes.

VENTE DE BANC D'ÉGLISE POUR UTILISATION SALLE

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande pour la location de la salle au rez-de-chaussée de l'édifice multifonctionnel pour la pratique du pickleball;

ATTENDU qu'il faut déplacer les 14 bancs d'église et les 2 prie-Dieu pour libérer l'espace.

2024 – 109

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin ;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la municipalité vende 8 bancs au coût de 200\$ et conserve les 6 bancs restants, dont 2 avec un dossier et les 2 prie-Dieu.

PROGRAMME D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE PUBLIC-DEMANDE DE SUBVENTION AU VOLET 2

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata souhaite réaliser le projet de la butte du Bonhomme Blanchet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata souhaite déposer une demande financière au volet 2 du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public du ministère de ministère des Ressources naturelles et des Forêts;

CONSIDÉRANT QU'une résolution est requise afin d'autoriser la personne responsable de la demande à agir au nom de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata;

2024 – 110

IL EST PROPOSÉ par Mme Katy Nadeau ;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

D'autoriser Mme Eloïse René de Cotret, Chargée de projets, développement et administration, à signer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière au Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public, volet 2, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et à agir au nom de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata

REMERCIEMENT ROSEMARIE DUBÉ – CAMP DE JOUR MUNICIPAL

2024 – 111

IL EST PROPOSÉ par MME Hélène Durette ;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

D'offrir une carte de remerciement à Mme Rosemarie Dubé pour son travail de monitrice du camp de jour municipal depuis 2020.

DEMANDE DE L'ÉCOLE DES PARCHEMINS

ATTENDU que le conseil municipal a reçu une demande de l'école des Parchemins pour réparer les rigoles causées par la pluie à l'entrée de la cour d'école.

2024 – 112

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;
APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

D'accepter cette demande et d'autoriser les employés de la voirie à faire les réparations de l'entrée de la cour d'école.

LOCATION DE LA SALLE ROSA D LAVOIE ;

ATTENDU que la municipalité a reçu une demande de location pour la salle Rosa D Lavoie.

ATTENDU que la salle Rosa D Lavoie est présentement en rénovation et n'est pas disponible.

2024 – 113

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;
APPUYÉ par M. Alain Morin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

De louer la salle du sous-sol de l'édifice multifonctionnel au tarif de la salle Rosa D Lavoie pendant les rénovations de celle-ci.

APPUI À L'ACQUISITION DU BÂTIMENT-SERVICE ACCÈS EMPLOI

ATTENDU que Service Accès-Emploi, un organisme essentiel pour notre région qui est en activité depuis plus de 35 ans. Ils offrent un service essentiel à la population témiscouataine, ainsi que plusieurs services à travers quatre MRC bien distinctes (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les Basques).

ATTENDU que Service Accès-Emploi désire acquérir un bâtiment afin de consolider leurs opérations.

2024 – 114

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appuie fermement le projet de Service Accès-Emploi, organisme sans but lucratif, dans son projet d'acquérir un bâtiment (850 & 851, rue Commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac, Québec).

LETTRE À NOTRE DÉPUTÉE-POINT DE CROISSANCE DE LA TVQ

ATTENDU que la déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité a été signé le 13 décembre 2023 ;

ATTENDU que dans cette déclaration, tous s'engageaient à convenir d'une formule de partage renouvelée du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres ;

ATTENDU qu'un partage de montants en fonction seulement de la population de chaque municipalité conduit à des résultats inéquitables et inacceptables pour les régions, peu importe leur taille ;

2024 – 115

IL EST PROPOSÉ par M Alain Morin ;

APPUYÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

De faire parvenir une lettre à notre députée, madame Amélie Dionne, concernant le partage des montants entre les grands centres et les régions, puisqu'elle sera directement interpellée par ce dossier à titre de membre du Caucus gouvernemental.

ENTENTE DE RÉCIPROCITÉ ENTRE LE QUÉBEC, LE NOUVEAU-BRUNSWICK ET L'ÉTAT DU MAINE

ATTENDU que la municipalité de St-Jean-de-la-Lance a fait une demande à la Fédération des clubs quads pour la mise en place d'une nouvelle entente de réciprocité entre trois régions frontalières, le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Maine.

2024 – 116

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;

APPUYÉ par Mme Katy Nadeau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

D'appuyer la municipalité de St-Jean-de-la-Lande dans leurs démarches auprès de la Fédération des clubs quads.

APPUI DEMANDE DE RÉVISION SUR LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU que la demande d'appui de la Municipalité d'Upton par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec*,

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec ;

ATTENDU que les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la Sûreté du Québec selon le règlement prévu à cet effet ;

ATTENDU que le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître ;

ATTENDU que les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la Sûreté du Québec ;

ATTENDU que les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

ATTENDU que le taux de taxes de la Sûreté du Québec est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation, ni pris en compte des besoins et des capacités financières des municipalités ;

2024 – 117

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;

APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

De formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec ;

De transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit : au ministère des Affaires municipales,

au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à notre députée de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Madame Amélie Dionne, l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec et à l'Union des municipalités du Québec.

MAINTIEN DES SERVICES OBSTÉTRIQUES À L'HÔPITAL DE NOTRE-DAME-DU-LAC

ATTENDU les ruptures de service en obstétrique de façon sporadique, depuis les deux dernières années et leur fermeture pendant la présente saison estivale ;

ATTENDU qu'une trentaine de mamans et de familles ont dû se déplacer à l'extérieur du territoire durant cette période, pour les accouchements. Cela a occasionné insécurité, dangers possibles et mauvais messages aux jeunes familles établies au Témiscouata et à celles qui souhaitent le faire ;

ATTENDU nos craintes et nos appréhensions par rapport à la pérennité de ce service et l'effet d'entraînement possible sur les autres services hospitaliers au Témiscouata ;

ATTENDU que cette situation d'insécurité ne contribue pas à la rétention et à l'attraction du personnel hospitalier et qu'elle risque plutôt d'accentuer la problématique ;

ATTENDU que cela va à l'encontre des services attendus par la population du Témiscouata ;

ATTENDU qu'une pétition est présentement en cours jusqu'au 18 septembre 2024;

2024 – 118

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Durette ;

APPUYÉ par M. Guy Thibault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

La municipalité demande au gouvernement du Québec :

De rétablir au plus tôt les services d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac ;

De mettre en place dès l'automne 2024, une campagne de recrutement spécifique aux services hospitaliers du Témiscouata ;

Qu'un comité d'action, parrainé par la MRC, puisse établir avec les décideurs des solutions concrètes pour sortir de cette impasse ;

Que la pétition soit déposée à l'Assemblée nationale par notre députée, Mme Amélie Dionne, dès l'ouverture de la session.

COLLOQUE DE ZONE

2024 – 119

IL EST PROPOSÉ par M. Guy Thibault ;
APPUYÉ par M. Alain Morin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

D'inscrire la directrice générale, Mme Denise Dubé ainsi que Mme Eloïse René de Cotret au colloque de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

SIGNIFICATION D'INTÉRÊT - PROJET CONSTRUCTION DE LOGEMENTS AU TÉMISCOUATA

ATTENDU qu'un sondage de la MRC de Témiscouata est présentement en cours auprès des municipalités pour la construction de logements.

2024 – 120

IL EST PROPOSÉ par Mme Mélissa Boucher-Caron ;
APPUYÉ par Mme Josée Beaulieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) ;

Que la municipalité signifie son intérêt pour le projet de construction de logements à Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h24, le maire déclare la levée de l'assemblée.

« Je, Réjean Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Directrice générale

Maire